

Protocole sanitaire 2021

1) Pass Sanitaire :

Le Pass Sanitaire est obligatoire pour l'accès au site et aux courses **pour les plus de 18 ans** conformément aux mesures gouvernementales en vigueur pour les événements de plus de 50 personnes.

Nous sommes dans l'obligation de mettre en place un contrôle des personnes qui souhaitent accéder à la manifestation.

Veillez à préparer votre QR-Code (sur l'application *TousAntiCovid* ou sur votre justificatif papier).

2) retrait des dossards :

Attention, il n'y aura pas d'inscription sur place !

Les retraits des dossards auront lieu le **vendredi 17 septembre de 17h00 à 19h30** à l'école **Marguerite Mathis de St-Michel/Meurthe** ou le **samedi 18 septembre de 10h00 à 12h30** à l'aire de jeux des **Jumeaux**. Respectez bien ces horaires !

Dans la mesure du possible, privilégiez le retrait des dossards le vendredi pour les coureurs du secteur.

Toutes les **pièces justificatives** (certificat médical, licence) doivent être impérativement envoyées sous format numérique au plus tard le **jeudi 16 septembre à minuit** à l'adresse suivante :

traildesjumeaux@orange.fr

3) port du masque :

Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans sur tout le site.

Les coureurs portent le masque sur la zone de départ. Ils le gardent sur eux pendant la course et le remettent après l'arrivée dans la file du parcours de sortie.

4) ravitaillement :

a) Mini trails :

1 verre d'eau sera prévu à l'arrivée pour tous les participants (gobelet fourni par l'organisateur)

b) Trails découverte :

Il n'y aura pas de self-service.

Les coureurs doivent être équipés d'un contenant (poche à eau, gourde, flasque, bouteille, gobelet...).
1 gobelet souple sera à cette occasion offert par l'organisation et sera distribué lors du retrait du dossard.

A l'arrivée, des portions individuelles emballées industriellement seront distribuées.